

## QUESTIONS ORALES

### LA SOUVERAINETÉ DU CANADA

#### LES EAUX DE L'ARCTIQUE CANADIEN

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Étant donné sa déclaration de vendredi au sujet de la lutte contre la pollution et les accords internationaux, son gouvernement est-il d'avis que le Canada exerce maintenant sa souveraineté et a l'intention de revendiquer tous ses droits sur les eaux de l'Arctique canadien, notamment dans l'archipel arctique.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je peux affirmer que le gouvernement actuel prétend exercer sa souveraineté sur toutes les eaux dans l'Arctique canadien.

**Des voix:** Bravo!

**M. Robert Simpson (Churchill):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre a-t-il reçu la recommandation du comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien préconisant que le gouvernement prenne des mesures aussitôt que possible pour affirmer la souveraineté du Canada sur ces eaux, recommandation qui, soit dit en passant, a été adoptée à l'unanimité.

**Le très hon. M. Trudeau:** Cette recommandation ne m'a pas été communiquée, mais je vais examiner cette affaire.

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** A titre de question supplémentaire, monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre s'il pourrait s'occuper d'ici deux ou trois semaines de déposer une carte montrant ce qui, à son avis, constitue l'Arctique canadien et ses eaux?

**Le très hon. M. Trudeau:** Eh bien, je pourrais prendre le temps d'examiner la question et entre-temps, si le député veut bien tracer quelques lignes sur une carte, elles pourraient m'aider.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une autre question supplémentaire au premier ministre. Afin d'éviter toute possibilité de malentendu, dois-je conclure des propos du premier ministre que le Canada prétend effectivement avoir la compétence et la souveraineté sur toutes les eaux qui baignent les îles de l'Arctique canadien?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, si le chef de l'opposition parle de l'Arctique  
[L'hon. M. Olson.]

que canadien, je répète que nous exerçons effectivement notre compétence et entendons exercer notre souveraineté sur cette partie du monde.

**L'hon. M. Stanfield:** Afin d'éviter tout malentendu, le premier ministre aurait-il l'obligeance de répondre directement à ma question: le gouvernement du Canada prétend-il avoir juridiction et entend-il exercer sa juridiction sur toutes les eaux qui baignent les îles de l'Arctique canadien, toutes les eaux de l'archipel canadien?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je réponds encore une fois que le gouvernement canadien exercera sa souveraineté sur toutes les eaux qui, selon lui, font partie de son territoire, mais je ne saurais dire pour le moment où se situera la ligne de démarcation.

**L'hon. M. Stanfield:** En guise de nouvelle question supplémentaire, dois-je conclure que le premier ministre n'a pas encore fait de déclaration quant aux revendications du Canada à l'égard des eaux qui baignent les îles et, si oui, comment le Canada entend-il prévenir la pollution?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition me demande d'anticiper sur le projet de loi que nous entendons présenter pendant la présente session parlementaire. Ce bill indiquera comment nous comptons contrôler la pollution de ces eaux.

**L'hon. M. Stanfield:** Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le bill indiquera-t-il aussi les régions et délimitera-t-il les eaux où le Canada compte appliquer ces mesures antipollution?

**Le très hon. M. Trudeau:** Oui, monsieur l'Orateur. Pendant le débat sur l'Adresse, j'ai dit que si l'opposition nous présente des propositions constructives et nous indique où, à son avis, les lignes de démarcation devraient être établies, cela nous permettrait peut-être de modifier nos dessins avant de déposer le bill.

### LES RELATIONS OUVRIÈRES

#### LA GRÈVE DES DÉBARDEURS—L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS

**M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Par suite des conséquences de plus en plus graves de la grève des